

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

DATE DE CONVOCATION 31.03.2023	L'an deux mille vingt-trois Le 13 avril à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD,
DATE D’AFFICHAGE 31.03.2023	<u>Etaient présents :</u> Michel GUIARD, Bernard DELTRUC, Christine CHARPENTIER, Paul DUBRAY, Christine DELTRUC, Claude VAUTIER, Anne-Marie SANSONE, Véronique AUFFRET, David COPIER, Sylvie TOUGNE CABES, Arnaud BESSIERE, François BAVIERE, Jérémy CARON, Nicolas WISNIEWKI, Emmanuel MAES. Formant la majorité du conseil en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 19	<u>Absents excusés :</u> Anne-Noëlle PLUZANSKI, Arnaud BLIN
PRESENTS 15	<u>Absentes :</u> Laurence VAN DER BEKEN, Rebecca DE PUERTAS JOSEPH
VOTANTS 17	<u>Pouvoirs :</u> Anne-Noëlle PLUZANSKI à Christine DELTRUC Arnaud BLIN à Paul DUBRAY
	<u>SECRETAIRE :</u> Emmanuelle MAES a été élue secrétaire de séance
Délibération N° 02/23 <u>Objet :</u> ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC 2022 EAU	<p>Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier de Magny en Vexin à la clôture de l'exercice.</p> <p>Après vérification, le compte de gestion établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de l'EAU.</p> <p>Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures de gestion du Receveur Municipal.</p> <p>Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,</p> <p>APPROUVE, le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2022 du budget eau dont les écritures sont conformes au compte administratif de l'eau pour le même exercice.</p> <p>DIT, que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.</p> <p>AUTORISE, le Maire à signer le compte de gestion 2022.</p> <p>Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L'AILLERIE, le 14/04/2023</p> <p style="text-align: center;"><u>Le Maire</u> : M.GUIARD</p>